

**Remplacement du système de détection incendie
École Le Tremplin****MANDAT**

La Commission scolaire du Lac-Témiscamingue désire obtenir des soumissions sous enveloppe scellée pour retenir les services d'un entrepreneur en vue de travaux relatifs au remplacement du système de détection incendie. L'adresse du lieu d'exécution des travaux de construction est : 10, rue Montfort Ville-Marie (Québec) J9V 1W2.

DOCUMENTS

Les entreprises intéressées à soumissionner pourront obtenir les documents nécessaires à la préparation de leur soumission dès le **mercredi 19 avril 2017** sur le site Internet du système électronique d'appel d'offres : www.seao.ca # A201757001.

VISITE DES LIEUX

Une rencontre d'information est prévue le **mercredi 3 mai 2017 à 10 h** à l'école Le Tremplin.

GARANTIE

Toute soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission représentant **10 %** du montant total de la soumission excluant toutes les taxes applicables, sous forme de chèque visé, de lettre de garantie irrévocable ou de cautionnement de soumission émis par une institution financière qui est un assureur détenant un permis émis conformément à la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32) l'autorisant à pratiquer l'assurance cautionnement, une société de fiducie titulaire d'un permis délivré en vertu de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne (L.R.Q., c. S-29.01), une coopérative de services financiers visée par la Loi sur les coopératives de services financiers (L.R.Q., c. C-67.3) ou une banque au sens de la Loi sur les banques (L.C., 1991, c. 46), sans quoi la soumission sera automatiquement rejetée.

**CLÔTURE DES
SOUMISSIONS**

La soumission adressée au soussigné, sera reçue au plus tard le **mercredi 10 mai 2017 à 9 h 30**, heure limite d'entrée des soumissions pour être ouverte publiquement au même endroit le même jour et à la même heure, à l'adresse suivante :

***Commission scolaire du Lac-Témiscamingue
2, rue Maisonneuve, Ville-Marie (Québec) J9V 1V4***

Toute soumission reçue postérieurement sera automatiquement rejetée.

**ACCORD
INTERGOUVERNEMENTAL**

Le présent appel d'offres est soumis aux dispositions de la Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q.c. C-65.1) ainsi qu'au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics.

AUTRE

Seuls seront considérés aux fins d'octroi du contrat les entrepreneurs détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1). Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Pour obtenir des renseignements, vous devez communiquer avec M. Joël Fleury directeur du service des ressources matérielles, les jours ouvrables du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h, au numéro de téléphone suivant : 819 629-2472 poste 1601 ou par courriel à l'adresse suivante : joel.fleury@cslt.qc.ca